

**de la Communauté de Communes  
DE LA VALLEE D'OSSAU  
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY**

**DELIBERATION n°2011/58**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	39

**L'An deux mille onze et le jeudi 29 septembre à 20 heures 30**, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 21 septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Casino des Eaux-Bonnes, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

**Présents titulaires** : M. CAMBOT, SARTHE, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS, PAROIX, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONAVE, MIGNE, CASAU, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, SANZ, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOURTEROT, GANTCH, BARTZ, SOULE, LAMOURE, MOUNAUT, HELIP, NOUGUE-DEBAT, TOUTU et CASENAVE.

**Présent(s) suppléant(s)** :

Mme CLAVIER donne procuration à M. CAMBOT  
M. AUSSANT donne procuration à M. SARTHE  
M. BOUSQUET donne procuration à M. SANZ

**Secrétaire de séance** : M. LOURTEIG

**VOTE : à l'unanimité**

**OBJET : TOURISME – Plan Local de Randonnées : demande de subvention**

Monsieur le Président rappelle que l'étude préalable à la refonte du Plan Local de Randonnées a fait l'objet d'un subventionnement du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et du Conseil régional d'Aquitaine, collectivités susceptibles de financer également la phase travaux.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en voir délibéré, le Conseil Communautaire

**AUTORISE** le Président à déposer un dossier de demande de subvention pour la phase globale de travaux, incluant les coûts de maîtrise d'œuvre, auprès du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques (25%) et du Conseil régional d'Aquitaine (25%).



Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

Francis COUROUAU

**REÇU**

le -3 OCT. 2011

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>T</sup>E MARIE